



Le Conseil de Régulation, de Stabilisation et de Développement de la Filière Café-Cacao

## **COMMUNIQUE D'IDENTIFICATION DES SITES D'EMPOTAGE ET DES MAGASINS DE STOCKAGE CAMPAGNE 2018-2019**

Le Conseil du Café-Cacao invite les opérateurs économiques désireux d'exercer la profession d'exploitant de sites d'empotage et des magasins de stockage au cours de **la campagne 2018-2019**, à se faire identifier auprès du Conseil du Café-Cacao, sis au 20<sup>ème</sup> étage de l'immeuble CAISTAB.

Les dossiers sont reçus du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 16h, du lundi 29 octobre au vendredi 30 novembre 2018 délai de rigueur.

La liste des pièces à fournir est disponible à l'immeuble CAISTAB au **20<sup>ème</sup> étage porte 20.23 (Service Juridique, Organisations Internationales et Régulation)** et sur le site [www.conseilcafecacao.ci](http://www.conseilcafecacao.ci).

Seuls les dossiers **reliés** et comportant toutes les pièces requises seront reçus et traités.

**Les frais de dossier fixés à Cent Mille (100 100) francs CFA**, sont payables en une seule fois, sur le compte ouvert à cet effet dans les livres d'Ecobank.

Pour toute information complémentaire, contacter Le Conseil du Café-Cacao aux numéros suivants :

**Tél. : (225) 20 25 69 64/20 20 27 95**





## **COMMUNIQUE D'IDENTIFICATION DES USINES DE CONDITIONNEMENT CAMPAGNE 2018-2019**

Le Conseil du Café-Cacao invite les opérateurs économiques désireux d'exercer la profession d'exploitant d'usine de conditionnement de café et/ou de cacao au cours de **la campagne 2018-2019**, à se faire identifier auprès du Conseil du Café-Cacao, sis au 20<sup>ème</sup> étage de l'immeuble CAISTAB.

Les dossiers sont reçus du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 16h, du lundi 29 octobre au vendredi 30 novembre 2018 délai de rigueur.

La liste des pièces à fournir est disponible à l'immeuble CAISTAB au **20<sup>ème</sup> étage porte 20.23 (Service Juridique, Organisations Internationales et Régulation)** et sur le site [www.conseilcafecacao.ci](http://www.conseilcafecacao.ci).

Seuls les dossiers **reliés** et comportant toutes les pièces requises seront reçus et traités.

**Les frais de dossier fixés à Cent Mille (100 100) francs CFA**, sont payables en une seule fois, sur le compte ouvert à cet effet dans les livres d'Ecobank.

Pour toute information complémentaire, contacter Le Conseil du Café-Cacao aux numéros suivants :

**Tél. : (225) 20 25 69 64/20 20 27 95**

